

## Démarches des parents d'élèves concernant l'application de la réforme des rythmes scolaires et sa mise en place à Lasseube en septembre 2014.

- **17 octobre**: 1er conseil d'école: proposition cadres horaires de l'école et de la mairie, rdv pris le 5 nov pour CE extraordinaire pour arrêter un cadre horaire;
- **29 octobre** lettre des parents d'élèves envoyée à l'école et à la Mairie en vue du CE du 5 nov avec une proposition d'organisation horaire.
- **5 nov**: CE extraordinaire: l'organisation horaire est arrêtée. La proposition des parents n'est pas retenue;
- **12 nov**: réunion des parents d'élèves pour entre autre informer les parents du futur cadre horaire. De nombreuses interrogations des parents et des propositions (mutualisation des animateurs avec plusieurs communes, réunions de travail, volonté d'être force de proposition)
- **07 janvier** 2014 réunion du bureau de l'apeel: De nombreuses idées et demandes concrètes sont exprimées: nécessité de créer un projet pour le périsco (cohérence-coordination), réorganisation de la pause méridienne en fonction des besoin de repos des enfants, mutualisation des moyens matériels et humains (recrutement), faire l'état des lieux des besoins des familles (garde d'enfant), création de l'aide aux devoirs, création d'un jardin potager partagé géré sur les temps périscolaires, quel accès à la formation pour le personnel communal encadrant les enfants, proposition de formation CNV...
- **21 janvier**: réunion d'information du service jeunesse auprès des associations, sur l'organisation des TAP.
- **4 février**: réunion publique de préparation du CE du 6 mars. Relais des infos de l'état d'avancement de l'organisation des TAP et du périsco, suite à la réunion avec service jeunesse et associations lasseuboises.  
De nombreuses questions des parents ainsi que des propositions: goûter du mercredi matin, réorganisation pause méridienne pour les maternelles afin de respecter leur besoin de repos, quels outils seront apportés au personnel encadrant en terme de formation pour assurer un accueil de qualité, le bénévolat quelles assurances? Quels pré-requis?, recrutement des animateurs possibilité de mutualiser, voir avec CCPO?; réorganisation des TAP pour casser les groupes classes et donner le choix des activités aux enfants, nécessité d'un PEDT...
- **10 février**: Via le blog de l'Apeel, nous relayons le questionnaire du service jeunesse adressé aux associations, pour d'éventuelles interventions de bénévoles sur le périsco.
- **Courant février**, discussion avec le service jeunesse sur la possibilité d'organiser une rencontre avec tout le monde, cela est souhaitable mais envisageable après les élections.
- **6 mars CE**: Les différents points concernant le périsco sont remontés au CE. Les parents demandent l'organisation d'un forum ouvert réunissant les différents acteurs (parents, personnel communal, enseignants, intervenants, bénévoles..) et demande l'organisation d'un goûter intelligent le mercredi matin (production locales et produits sains).  
Sur le temps de sieste: réveil des enfants...pas possibilité d'embaucher pour réorganiser la pause méridienne.  
Sur la formation du personnel communal encadrant: une proposition a été faite (oui mais laquelle?)  
sur la mutualisation des intervenants: Mr Valiani évoque une réflexion en cours à la CCPO pour transferts de compétences et mutualisation des animateurs..mais pas pour 2014/2015  
Sur le choix des activités, les enfants auront le choix de ne pas faire l'activité et donc

d'aller en garderie.

- **23 mars** élections municipales
- **31 mars** rédaction d'une lettre des parents délégués et envoyée le 04 avril à la nouvelle équipe municipale dans son ensemble: demande de traiter au plus vite la question du toit de l'école et de répondre à la nécessité de faire se rencontrer tous les acteurs de la sphère éducative pour avancer sur les différents points liés à l'application de la réforme des rythmes scolaires.

*« Nous acceptons que cette nouvelle organisation soit expérimentée à la rentrée 2014, mais nous demandons d'ores et déjà à être partie prenante de la commission qui évaluera dès le premier trimestre cette organisation et proposera le cas échéant, les modifications pour la rentrée 2015.*

*Concernant le contenu, Le rythme spécifique des maternelles. L'absence de définition claire de ce que sera la "garderie améliorée" pour les maternelles.*

*Une mise en oeuvre des activités avec les groupes classe qui va à l'encontre de l'objectif de la réforme de réduire le temps dit "scolaire" sur la journée.*

*La problématique non résolue des temps de garderie :*

*- de 15h45 à 16h30 les lundis et mardis avec quasiment la totalité des élèves (175). - de 15h à 16h30 les jeudis et vendredis pour la moitié d'entre eux.*

*Qui encadrera les élèves? Avec quels moyens? Où? Que feront les enfants?*

*Un descriptif précis des activités, du personnel encadrant (garderie, activités périscolaires), des intervenants, des responsabilités...*

*Devant la quantité et la complexité des points qui inquiètent les parents d'élèves, nous vous demandons d'organiser une journée de travail sur ce thème en y invitant un maximum de personnes concernées (personnels encadrants, parents, intervenants, référent de la Mairie...)*

*Les parents d'élèves et l'Apeel seront heureux de participer à cette journée pour pouvoir contribuer à une recherche collective de solutions et ne pas être uniquement informés.*

*Compte tenu des contraintes du calendrier et de l'urgence de ce dossier, le mois de mai nous semble tout indiqué pour l'organisation de cette journée. »*

- **29 avril** réunion du bureau de l'apeel. Besoin de relancer la Mairie car pas de réponses précises aux questions et demandes de la lettre.
- **11 mai** réunion Mairie Parents délégués. Proposition de la mairie à l'apeel d'organiser un bénévolat de parents pour les temps de garderie. Les parents acceptent de relayer la demande de la mairie mais refusent d'endosser la responsabilité et l'organisation du bénévolat, qui est hors de ses prérogatives et fonctions, mais relèvent bien de la responsabilité de la mairie et nécessitent la coordination d'un professionnel..
- **3 juin** Nous voilà réunis.